

Ensemble

pour un avenir durable



Dans une grande région comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, la démographie, le tissu social, le développement économique, les enjeux politiques et les défis environnementaux sont différents des centres urbains. C'est pourquoi, les décisions et les orientations doivent être prises à l'échelle régionale. Pour orienter le développement régional, il faut, plus que jamais, se doter d'une vision concertée du développement durable qui convienne aux communautés locales et aux générations futures.

Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) reconnaît la pertinence et manifeste une volonté d'aller de l'avant dans la concrétisation du développement durable dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Dans cet esprit, le CREGÎM propose une démarche ciblant les leaders socio-économiques, les intervenants et les élus, qui aura pour but de contribuer à l'intégration des principes du développement durable dans les processus de planification et de prise de décisions. Cette démarche doit favoriser l'émergence d'une vision concertée du développement durable et identifier les principaux éléments et outils qui permettront sa mise en application dans la région.

Les grandes étapes du projet

Le projet comporte quatre étapes, suivant une démarche qui rejoint les composantes du *Plan de développement durable du Québec*.

- Étape 1 : Information et mise à niveau des connaissances afin de développer un langage commun et de préparer les personnes et organisations impliquées à la deuxième étape.
- Étape 2 : Consultations des décideurs et des intervenants des différents secteurs du milieu afin d'identifier leurs préoccupations, leurs besoins et leurs contraintes.
- Étape 3 : Mobilisation et concertation des différents acteurs du milieu afin de développer une vision régionale globale du développement durable.
- Étape 4 : Structuration du suivi et propositions concrètes d'actions selon les priorités régionales identifiées lors des consultations et du colloque.

Retombées du projet

Le projet permettra de créer une synergie par rapport au développement durable dans la région, tant au niveau économique, social, qu'environnemental. La région possèdera une vision concertée du développement durable pour aujourd'hui et pour l'avenir qui harmonisera les valeurs sociales, environnementales et culturelles avec les choix économiques.

Les décideurs et les acteurs socio-économiques de la région, qui influencent le développement, obtiendront des connaissances additionnelles sur le développement durable. De par leur participation et leur consultation, les principaux enjeux des secteurs d'activités seront identifiés tout comme les priorités et les actions à mettre de l'avant à travers des moyens et de nouvelles opportunités pour faire du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Ce projet permettra à la Gaspésie d'être proactive par rapport au *Plan de développement durable du Québec* adopté le 13 avril 2006 par le gouvernement provincial. Ce plan affirme l'engagement du gouvernement envers le développement durable, à l'instar du nombre croissant de gouvernements, d'organisations et d'entreprises qui conjuguent dans leur pratique la protection de l'environnement, le progrès social et le développement économique en vue d'une meilleure qualité de vie.

Le développement durable

Tel que défini par la Commission Brundtland, *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.*

En d'autres mots, il s'agit d'un développement qui harmonise le plus possible les dimensions économique, sociale et environnementale.

***Le développement durable
est bien plus qu'un idéal à atteindre,
c'est devenu une nécessité pour contribuer
à la sauvegarde de l'humanité.***